



Québec, le 19 juin 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-106

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès visant à obtenir les documents suivants pour la période du 1^{er} janvier 2023 à aujourd'hui pour les établissements publics et privés :

1. Une copie de tous les rapports traitant des dépenses ou des coûts des Cégeps ou collèges privés subventionnés du Québec, liés à la législation communément appelée « loi 14 » ou La Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, produits depuis le 1^{er} janvier 2023.
2. Une copie de toute demande de remboursement envoyée au gouvernement du Québec des Cégeps ou collèges privés subventionnés liée à lesdites dépenses
3. Une copie de toute réponse que le ministère de l'Éducation aurait envoyée suites à ces demandes

Vous trouverez ci-annexé les seuls documents recensés pouvant répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/MNG/mc

p. j. 5

Québec, le 13 février 2024

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des conseils d'administration des cégeps,

J'ai le plaisir de vous informer que le ministère de l'Enseignement supérieur a récemment apporté des modifications au *Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2023-2024*.

Parmi les modifications apportées au régime budgétaire, mentionnons notamment les suivantes :

- des modifications à la mesure visant le rehaussement de la sécurité de l'information et de la cybersécurité sont apportées, afin de poursuivre des initiatives liées à la cybersécurité et d'améliorer la posture de sécurité informatique du réseau collégial (2,4 M\$);
- les mesures « Soutien additionnel aux cégeps anglophones pour l'implantation de l'épreuve uniforme de français » et « Financement ponctuel pour le perfectionnement linguistique dans les cégeps anglophones » sont approuvées. Ces mesures permettront aux cégeps anglophones de poursuivre la mise en œuvre des nouvelles dispositions prévues à la *Charte de la langue française*, notamment en améliorant les compétences orales et écrites en français du personnel enseignant qui aura à offrir des cours en français (1,9 M\$);
- une modification est apportée à la règle budgétaire « Financement de l'effectif des collèges » afin de permettre à un étudiant de commencer des études collégiales, en raison de l'atteinte des exigences de 5^e secondaire dans certaines matières, sans compromettre l'obtention de son diplôme d'études secondaires.

Les règles budgétaires des cégeps pour l'année scolaire 2023-2024 ont été adoptées par le Conseil du trésor tout récemment et sont disponibles sur le site Web du gouvernement du Québec.

... 2

En terminant, vous trouverez ci-joint la mise à jour du *Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2023-2024*. Si des précisions additionnelles relatives aux règles budgétaires vous sont nécessaires, nous vous invitons à communiquer avec la Direction de la programmation budgétaire et du financement à l'adresse DPBF@mes.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Déry', enclosed within a large, loopy oval shape.

Pascale Déry

p. j. : 1

c. c. : Directrices générales et directeurs généraux des cégeps

Québec, le 13 février 2024

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des conseils d'administration des collèges privés subventionnés,

J'ai le plaisir de vous informer que le ministère de l'Enseignement supérieur a récemment apporté des modifications au *Régime budgétaire et financier des établissements privés d'ordre collégial pour l'année scolaire 2023-2024*.

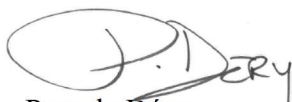
Parmi les modifications apportées au régime budgétaire, mentionnons notamment les suivantes :

- la mesure « Soutien additionnel aux collèges anglophones pour l'implantation de l'épreuve uniforme de français » est approuvée. Cette mesure permettra aux collèges privés anglophones de poursuivre la mise en œuvre des nouvelles dispositions prévues à la *Charte de la langue française* (300,0 k\$);
- le financement ponctuel des programmes d'AEC liées au domaine des technologies de l'information (903,9 k\$);
- une modification a été apportée à la règle budgétaire « Financement de l'effectif des collèges » afin de permettre à un étudiant de commencer des études collégiales, en raison de l'atteinte des exigences de 5^e secondaire dans certaines matières, sans compromettre l'obtention de son diplôme d'études secondaires;
- des ajustements ont été apportés à plusieurs règles budgétaires à la suite de la reconnaissance du Collège Décarie comme établissement francophone.

Les règles budgétaires des établissements privés d'ordre collégial pour l'année scolaire 2023-2024 ont été adoptées par le Conseil du trésor tout récemment et sont disponibles sur le site Web du gouvernement du Québec.

En terminant, vous trouverez ci-joint la mise à jour du *Régime budgétaire et financier des établissements privés d'ordre collégial pour l'année scolaire 2023-2024*. Si des précisions additionnelles relatives aux règles budgétaires vous sont nécessaires, nous vous invitons à communiquer avec la Direction de la programmation budgétaire et du financement à l'adresse DPBF@mes.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



Pascale Déry

p. j. : 1

c. c. : Directrices générales et directeurs généraux des collèges privés agréés aux fins de subventions

SOMMAIRE COÛTS LOI 14 POUR LES 5 CEGEPS ANGLOPHONES

	CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE					COLLEGE DAWSON	CEGEP HERITAGE COLLEGE	JOHN ABBOTT COLLEGE	VANIER COLLEGE	TOTAL 5 CEGEPS
	Lennoxville	St Lambert	St Lawrence	Siège social	TOTAL CRC					
Coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118	164 914 \$	102 504 \$	61 154 \$	0	328 572 \$	99 500 \$	15 500 \$	55 500 \$	169 250 \$	996 894 \$
Préparation pour les 3 cours de et en français	306 000 \$	157 420 \$	153 500 \$	0	616 920 \$	546 000 \$	377 000 \$	417 000 \$	441 000 \$	3 014 840 \$
Implantation mesures AEC	22 320 \$	18 200 \$	2 320 \$	0	42 840 \$	18 200 \$	24 800 \$	85 000 \$	98 500 \$	312 180 \$
Traduction ¹	50 801 \$	50 801 \$	48 101 \$	63 401 \$	213 104 \$	143 051 \$	9 000 \$	86 500 \$	143 051 \$	807 810 \$
TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS PAR L'ANNEXE A118	544 035 \$	328 925 \$	265 075 \$	63 401 \$	1 201 436 \$	806 751 \$	426 300 \$	644 000 \$	851 801 \$	5 131 724 \$

¹ Les dépenses de traduction seront plus élevées en 2023-2024 que pour les années subséquentes car nous devons traduire tous les règlements, les politiques, le site web, etc.

Salaires moyens utilisés (incluant les bénéfices marginaux)

Enseignant	105 000 \$
Conseiller.ère pédagogique	91 000 \$
Technicien.ne de laboratoire	66 000 \$
Technicien.ne.s en administration	66 000 \$

COLLÈGE DAWSON

	ETC	\$
Implantation EUF		
Ressources CLÉO (CENTRE DE LANGUE ÉCRITE ET ORALE) - 2 technicien.ne.s de laboratoire	2	132 000 \$
Formation et soutien aux enseignants incluant les nouveaux enseignants et arrimage avec le département d'anglais - EUF - <i>Ressources enseignantes</i> - Profs de français	0,8	84 000 \$
Arrimage pédagogique département d'anglais et département de français - <i>Ressources enseignantes</i> - Prof d'anglais	0,3	31 500 \$
Developpement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,5	45 500 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		293 000 \$
Financement Annexe A118		193 500 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118		99 500 \$
Préparation pour les 3 cours de et en français		
Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	0,6	63 000 \$
Developpement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,4	42 000 \$
Développement des nouvelles grilles de cours pour les 27 programmes et les 22 profiles - Conseiller.ère pédagogique	0,4	91 000 \$
Cours de français pour 15 enseignants qui devront offrir des cours en français		25 000 \$
Dégrèvement pour 15 enseignants (français niveau 4/7) afin de suivre des cours de français (Dégrèvement de 0,2 par enseignant)	3	315 000 \$
Activités en français pour renforcer le français des enseignants qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français (français relativement avancé mais non bilingue)		10 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		546 000 \$
Implantation mesures AEC		
AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - technicien.ne en administration	0,1	6 600 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - Conseiller.ère pédagogique	0,2	18 200 \$
Francisation - Intégration sur le marché du travail en français adaptée au programme (5 cours *\$4000/cours)		20 000 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		18 200 \$
Traduction		
Licence DeepL Traducteur automatique - 15 licences * 450\$		6 750 \$
Licence Weglot (plug in pour la traduction du site web)		10 301 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*35 heures*45 semaines) ¹		126 000 \$
Total des coûts de traduction		143 051 \$
TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS PAR A118		806 751 \$

CEGEP HERITAGE COLLEGE

	FTE	\$
Implantation EUF		
Ressources CLÉO (CENTRE DE LANGUE ÉCRITE ET ORALE) - 1 <i>technicien.ne.s</i> de laboratoire	1	66 000 \$
Developpement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - ressources enseignantes	0,5	52 500 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		118 500 \$
Financement Annexe A118		103 000 \$
Déficit		15 500 \$

Préparation pour les 3 cours de et en français

Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	1	105 000 \$
Developpement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,4	42 000 \$
Dégrèvement pour 10 enseignants (français niveau 4/7) afin de suivre des cours de français (Dégrèvement de 0,2 par enseignant)	2	210 000 \$
Cours de français pour les enseignants qui devront offrir des cours en français		20 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		377 000 \$

Implantation mesures AEC

AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - <i>technicien.ne</i> en administration	0,1	6 600 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - <i>coordinatrice</i> formation continue	0,2	18 200 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		24 800 \$

Traduction

Licence DeepL Traducteur automatique - 20 licences * 450\$		9 000 \$
Total des coûts de traduction		9 000 \$

TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS PAR A118 426 300 \$
Salaires moyens utilisés (incluant les bénéfices marginaux)

Enseignant	105 000 \$
Conseiller.ère pédagogique	91 000 \$
Technicien.ne de laboratoire	66 000 \$
Technicien.ne.s en administration	66 000 \$

COLLÈGE JOHN ABBOTT

	FTE	\$
Implantation EUF		
Ressources CAF (CENTRE D'AIDE en FRANCAIS) - 2 <i>technicien.ne.s</i> de laboratoire	1,2	72 000 \$
Formation et soutien aux enseignants incluant les nouveaux enseignants et arrimage avec le département d'anglais - EUF - <i>Ressources enseignantes</i> - Profs de français	0,7	63 000 \$
Arrimage pédagogique département d'anglais et département de français - <i>Ressources enseignantes</i> - Prof d'anglais	0,3	30 000 \$
Developpement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,5	42 500 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		207 500 \$
Financement Annexe A118		152 000 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118		55 500 \$

Préparation pour les 3 cours de et en français

Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	0,5	45 000 \$
Developpement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,5	45 000 \$
Développement de 45 nouvelles grilles de programmes/profiles - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	1	85 000 \$
Cours de français pour 12 enseignants qui devront offrir des cours en français		20 000 \$
Dégrèvement pour 12 enseignants (français intermédiaire) afin de suivre des cours de français (Dégrèvement de 0,2 par enseignant)	2,4	216 000 \$
Activités en français pour renforcer le français des enseignants qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français (français relativement avancé mais non bilingue)		6 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		417 000 \$

Implantation mesures AEC

AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - <i>technicien.ne</i> en administration	0,3	18 000 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	1	85 000 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		85 000 \$

Traduction

Licence DeepL Traducteur automatique - 10 licences * 450\$		4 500 \$
Licence Antidote - 200 licences * 60\$		12 000 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*35 heures*25 semaines)		70 000 \$
Total des coûts de traduction		86 500 \$

TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS PAR A118 644 000 \$

COLLÈGE VANIER

	ETC	\$
Implantation EUF		
Ressources CLÉO (CENTRE DE LANGUE ÉCRITE ET ORALE) - 2 <i>technicien.ne.s</i> de laboratoire	2	132 000 \$
Additionnelles Ressources CAF (Centre d'aide français) - Ressources enseignantes - Profs de français	0,6	63 000 \$
Formation et soutien aux enseignants incluant les nouveaux enseignants et arrimage avec le département d'anglais - EUF - <i>Ressources enseignantes</i> - Profs de français	0,8	84 000 \$
Arrimage pédagogique département d'anglais et département de français - <i>Ressources enseignantes</i> - Prof d'anglais	0,2	21 000 \$
Développement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,5	45 500 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		345 500 \$
Financement Annexe A118		176 250 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118		169 250 \$
Préparation pour les 3 cours de et en français		
Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	0,5	52 500 \$
Développement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,5	52 500 \$
Développement des nouvelles grilles de cours pour les 32 programmes et les 10 profils - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	1	91 000 \$
Cours de français pour enseignants qui devront offrir des cours en français		25 000 \$
Dégrèvement pour 10 enseignants (français niveau 4/7) afin de suivre des cours de français (Dégrèvement de 0,2 par enseignant)	2	210 000 \$
Activités en français pour renforcer le français des enseignants qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français (français relativement avancé mais non bilingue)		10 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		441 000 \$
Implantation mesures AEC		
AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - <i>technicien.ne</i> en administration	0,5	33 000 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,5	45 500 \$
Francisation - Intégration sur le marché du travail en français adaptée au programme (5 cours *\$4000/cours)		20 000 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		98 500 \$
Traduction		
Licence DeepL Traducteur automatique - 15 licences * 450\$		6 750 \$
Licence Weglot (plug in pour la traduction du site web)		10 301 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*35 heures*45 semaines) ¹		126 000 \$
Total des coûts de traduction		143 051 \$
TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS PAR A118		851 801 \$

COÛTS CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

SOMMAIRE- 3 CAMPUS ET SIÈGE SOCIAL

	CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE				TOTAL CHAMPLAIN
	<i>Lennoxville</i>	<i>St. Lambert</i>	<i>St. Lawrence</i>	<i>Siège social</i>	
Coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118	164 914 \$	102 504 \$	61 154 \$		328 572 \$
Préparation pour les 3 cours de et en français	306 000 \$	157 420 \$	153 500 \$		616 920 \$
Implantation mesures AEC	22 320 \$	18 200 \$	2 320 \$		42 840 \$
Traduction	50 801 \$	50 801 \$	48 101 \$	63 401 \$	213 104 \$
TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS PAR L'ANNEXE A118	544 035 \$	328 925 \$	265 075 \$	63 401 \$	1 201 436 \$

CEGEP CHAMPLAIN - LENNOXVILLE

	ETC	\$
Implantation EUF		
Ressources Centre de Français / CLÉO (CENTRE DE LANGUE ÉCRITE ET ORALE) - 1 enseignant	1	105 000 \$
Formation et soutien aux enseignants incluant les nouveaux enseignants et arrimage avec le département d'anglais - EUF - <i>Ressources enseignantes</i> - Profs de français	0,5	52 500 \$
Arrimage pédagogique département d'anglais et département de français - <i>Ressources enseignantes</i> - Prof d'anglais	0,3	31 500 \$
Développement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,25	22 750 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		211 750 \$
Financement Annexe A118		46 836 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118		164 914 \$
Préparation pour les 3 cours de et en français		
Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	0,6	63 000 \$
Développement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,4	42 000 \$
Développement des nouvelles grilles de cours pour les 9 programmes et les 8 profils - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	1	91 000 \$
Dégrèvement pour 5 enseignants (français niveau 4/7) afin de suivre des cours de français (Dégrèvement de 0,2 par enseignant)	1	105 000 \$
Activités en français pour renforcer le français des enseignants qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français (français relativement avancé mais non bilingue)		5 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		306 000 \$
Implantation mesures AEC		
AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - technicien.ne en administration	0,02	1 320 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,1	1 000 \$
Francisation - Intégration sur le marché du travail en français adaptée au programme (5 cours * \$4000/cours)	5	20 000 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		22 320 \$
Traduction		
Licence DeepL Traducteur automatique - 10 licences * 450\$		4 500 \$
Licence Weglot (plug in pour la traduction du site web)		10 301 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*10 heures*45 semaines) ¹		36 000 \$
Total des coûts de traduction		50 801 \$
TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS NON COUVERTS PAR A118		544 035 \$

Salaires moyens utilisés (incluant les bénéfices marginaux)

Enseignant	105 000 \$
Conseiller.ère pédagogique	91 000 \$
Technicien.ne de laboratoire	66 000 \$
Technicien.ne.s en administration	66 000 \$

COLLÈGE CHAMPLAIN À SAINT-LAMBERT

	ETC	\$
Implantation EUF		
Ressources CAF (CENTRE D'AIDE EN FRANCAIS) - technicien.ne.s de laboratoire	1	66 000 \$
Formation et soutien aux enseignants incluant les nouveaux enseignants et arrimage avec le département d'anglais - EUF - <i>Ressources enseignantes</i> - Profs de français	0,5	49 700 \$
Arrimage pédagogique département d'anglais et département de français - <i>Ressources enseignantes</i> - Prof d'anglais	0,18	17 892 \$
Developpement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,5	45 500 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		179 092 \$
Financement Annexe A118		76 588 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118		102 504 \$
Préparation pour les 3 cours de et en français		
Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	0,5	49 700 \$
Developpement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,4	39 760 \$
Développement des nouvelles grilles de cours pour les 27 programmes et les 22 profiles - Conseiller.ère pédagogique	0,2	18 200 \$
Cours de français pour les enseignants qui devront offrir des cours en français	0,4	39 760 \$
Activités en français pour renforcer le français des enseignants qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français (français relativement avancé mais non bilingue)		10 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		157 420 \$
Implantation mesures AEC		
AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - technicien.ne en administration	0,1	6 600 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - Conseiller.ère pédagogique	0,2	18 200 \$
Francisation - Intégration sur le marché du travail en français adaptée au programme (5 cours *\$4000/cours)		20 000 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		18 200 \$
Traduction		
Licence DeepL Traducteur automatique - 10 licences * 450\$		4 500 \$
Licence Weglot (plug in pour la traduction du site web)		10 301 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*14 heures*45 semaines) ¹		50 400 \$
Total des coûts de traduction		65 201 \$
TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS NON COUVERTS PAR A118		343 325 \$

CEGEP CHAMPLAIN - ST LAWRENCE

	ETC	\$
Implantation EUF		
Formation et soutien aux enseignants incluant les nouveaux enseignants et arrimage avec le département d'anglais - EUF - <i>Ressources enseignantes</i> - Profs de français	0,5	52 500 \$
Arrimage pédagogique département d'anglais et département de français - <i>Ressources enseignantes</i> - Prof d'anglais	0,3	31 500 \$
Developpement d'outils et tutorats pour préparer à l'EUF - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,25	22 750 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF		106 750 \$
Financement Annexe A118		45 596 \$
Total des coûts pour l'implantation de l'EUF moins le montant à l'annexe A118		61 154 \$

Préparation pour les 3 cours de et en français

Développement des cours de français pour les ayants droits (6 cours/compétences) - <i>Ressources enseignantes</i>	0,6	63 000 \$
Developpement de mesures pour la réussite des étudiant.e.s pour les cours de français incluant du matériel didactique - <i>Ressources enseignantes</i>	0,4	42 000 \$
Développement des nouvelles grilles de cours pour les 4 programmes et les 16 profils - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,5	45 500 \$
Activités en français pour renforcer le français des enseignants qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français (français relativement avancé mais non bilingue)		3 000 \$
Total des coûts pour la préparation à offrir les trois cours de et en français		153 500 \$

Implantation mesures AEC

AEC-Analyse de l'admissibilité des applicants - technicien.ne en administration	0,02	1 320 \$
AEC-Soutien aux étudiants pour qu'ils puissent atteindre les niveaux 4 et 7 - <i>Conseiller.ère pédagogique</i>	0,1	1 000 \$
Total des coûts implantation des mesures AEC		2 320 \$

Traduction

Licence DeepL Traducteur automatique - 4 licences * 450\$		1 800 \$
Licence Weglot (plug in pour la traduction du site web)		10 301 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*10 heures*45 semaines) ¹		36 000 \$
Total des coûts de traduction		48 101 \$

TOTALS DES COÛTS NON COUVERTS NON COUVERTS PAR A118

265 075 \$

Salaires moyens utilisés (incluant les bénéfices marginaux)

Enseignant	105 000 \$
Conseiller.ère pédagogique	91 000 \$
Technicien.ne de laboratoire	66 000 \$
Technicien.ne.s en administration	66 000 \$

COÛTS CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

COLLÈGE RÉGIONAL CHAMPLAIN (SIÈGE SOCIALE)

Traduction	
Licence DeepL Traducteur automatique - 6 licences * 450\$	2 700 \$
Licence Weglot (plug in pour la traduction du site web)	10 301 \$
Édition / révision linguistique (80 \$/heure*14 heures*45 semaines) ¹	50 400 \$
Total des coûts de traduction	63 401 \$

Salaires moyens utilisés (incluant les bénéfices marginaux)

Enseignant	105 000 \$
Conseiller.ère pédagogique	91 000 \$
Technicien.ne de laboratoire	66 000 \$
Technicien.ne.s en administration	66 000 \$

Coûts associés à la mise en œuvre de du projet de loi 96 en 2023-2024

Dans le cadre des travaux de mise en œuvre du projet de la nouvelle Charte de la langue française, l'ACPQ a recensé pour 3M\$ de besoins dont 0,5M\$ récurrents pour ses membres qui devront implanter la majorité des dispositions incluses dans le projet de loi. Suite à ces travaux, une annexe budgétaire a été créée pour l'année 2022-2023.

Lors de la rencontre du 5 juin 2023, en lien avec l'Entente Canada-Québec, les représentants du ministère ont demandé aux réseaux de documenter les besoins pour l'implantation de la Charte de la langue française en 2023-2024. Pour les collèges anglophones de l'ACPQ, l'accent devra être mis sur tout ce qui a trait aux programmes, à la réussite et la diplomation des étudiants, voici donc un sommaire détaillé de ces besoins. Bien que les effets de la nouvelle Charte entraînent des modifications pour tout collège offrant de la formation en anglais, l'ampleur et la complexité des ajustements sont particulièrement importants pour les collèges désignés anglophones.

Coûts de la mise en oeuvre de la loi 96 en 2023-2024
Collèges privés subventionnés désignés anglophones

	Marianopolis	TAV	Centennial	Total	Notes
Développer une offre de cours en français adaptés aux besoins spécifiques de nos étudiants et à la réalité d'un collège :					
a. Plans-cadres et matériels pédagogiques pour les trois cours de Humanités (345-101-MQ, 345-102-MQ et 345-LPH-MS) : libérations pour les enseignants	46 325 \$	23 162 \$	4 632 \$	74 119 \$	
b. Plans-cadres et matériels pédagogiques pour six (6) cours de la formation spécifique (par exemple, mathématiques, physique, psychologie, histoire, analyse quantitative, etc.) qui ont été identifiés par les comités de programme dans une optique de réussite étudiante : libérations pour les enseignants	118 533 \$	59 267 \$	11 853 \$	189 653 \$	
2) Développer les plans-cadres et les matériels pédagogiques pour les trois nouveaux cours de français qui seront offerts aux étudiants ayant droit : libérations pour les enseignants	33 327 \$	16 664 \$	3 333 \$	53 323 \$	
3) Mettre en place des services d'aide soutenant les étudiants dans la préparation à l'EUF :					
a. Développement de nouveaux matériels pédagogiques adaptés à la réalité d'un collège anglophone et aux besoins spécifiques des étudiants inscrits dans un DEC en anglais : 0.4 ETC en libérations pour les enseignants	44 436 \$	22 218 \$	4 444 \$	71 098 \$	
b. Embauche d'un aide pédagogique individuel spécialisé dans la réussite à l'EUF et dans la maîtrise du français (suivre les indicateurs de réussite, identifier les causes ou les risques d'échecs, développer des outils favorisant la réussite des étudiants, concevoir des activités favorisant la réussite à l'EUF et la maîtrise de la langue française, etc.) : ressources professionnelles	100 050 \$	50 025 \$	10 005 \$	160 080 \$	
4) Faire l'acquisition de nouveaux logiciels et de matériaux didactiques en français : a. Licences d'Antidote pour les laboratoires, les salles d'études et les centres d'aide	12 000 \$	6 000 \$	1 200 \$	19 200 \$	
b. Livres, manuels, abonnements à des périodiques et à des bases de données, etc., pour la bibliothèque et les centres d'aide à la réussite	50 000 \$	25 000 \$	5 000 \$	80 000 \$	

Total \$ 404 671 \$ 202 335 \$ 40 467 \$ 647 473 \$

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).